

DOCUMENT D'INFORMATIONS SPÉCIFIQUES Plan for Life (versements réguliers)



version : 05.01.2018

OBJECTIF Le présent document contient des informations spécifiques sur ce fonds d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Lisez-le en parallèle avec le « Document d'informations clés » sur le produit d'investissement. Ces informations vous aideront à comprendre en quoi consiste ce fonds et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, ainsi qu'à le comparer à d'autres fonds et produits d'investissements.

EN QUOI CONSISTE CE FONDS ?

OBJECTIFS Plan for Life est un fonds de la branche 21, commercialisé dans les assurances-vie Plan for Life + et Plan for Life Exclusive. L'objectif est de se constituer un épargne de manière régulière. Le rendement de Plan for Life est composé d'un taux d'intérêt garanti de 0% qui peut être augmenté d'une participation bénéficiaire discrétionnaire dépendant des résultats financiers du portefeuille Général Vie dans lequel les primes sont investies. Vous trouverez une illustration de ce rendement sous la rubrique « Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? » dans le tableau avec les scénarios de performance. L'effet de la participation bénéficiaire éventuelle y sera illustré dans le scénario favorable.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS Le support Branche 21 « Plan for Life » s'adresse aux épargnants qui recherchent la sécurité et une protection de leur capital.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le fonds 8 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Vous avez le droit, à l'échéance, à la restitution d'au moins 100% des montants nets investis diminués des montants désinvestis. Toutefois, cette protection contre les aléas du marché ne s'appliquera pas en cas de sortie anticipée. Quant à d'éventuels remboursements au-delà de ce pourcentage et à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures des marchés et restes aléatoires.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez peut-être d'un système de protection des consommateurs (voir la section « Que passe-t-il si Allianz Benelux s.a. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ? »). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

INVESTISSEMENT 1.000 EUROS PAR AN		8 ANS (PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE)		
		1 AN	4 ANS	
Scénarios en cas de vie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	912 euros	3.686 euros	7.680 euros
	Rendement annuel moyen	-8,80 %	-3,24 %	-0,91 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	912 euros	3.686 euros	7.680 euros
	Rendement annuel moyen	-8,80 %	-3,24 %	-0,91 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	912 euros	3.686 euros	7.680 euros
	Rendement annuel moyen	-8,80 %	-3,24 %	-0,91 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	922 euros	3.784 euros	8.052 euros
	Rendement annuel moyen	-7,84 %	-2,21 %	0,14 %
Scénarios en cas de décès				
	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts	960 euros	3.840 euros	7.680 euros

Le tableau ci-dessus montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 8 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 1.000 euros par an.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez le fonds. Une participation bénéficiaire peut être attribuée annuellement sur le (les) contrat(s), conformément au plan annuel déposé auprès de la BNB, sauf s'il en est exclu dans les conditions particulières. Elle est déterminée en fonction des résultats réalisés par la compagnie. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit et du fonds, y compris la rémunération de base maximale (il se pourrait que vous payiez moins), mais pas nécessairement les autres frais que vous payez à votre courtier. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

INVESTISSEMENT 1.000 EUROS PAR AN			
SCÉNARIOS	SI VOUS SORTEZ APRÈS 1 AN	SI VOUS SORTEZ APRÈS 4 ANS	SI VOUS SORTEZ APRÈS 8 ANS
Coûts totaux	88 euros	314 euros	320 euros
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	8,80 %	3,24 %	0,91 %

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés du produit et du fonds, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 1.000 euros par an. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir. Les scénarios ne tiennent pas compte de la législation fiscale du pays où vous êtes domicilié.

La personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demandera normalement aucun coût supplémentaire. S'il le fait, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COMPOSITION DES COÛTS Le tableau ci-dessous montre l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Vous trouverez plus d'informations sur les frais dans le document « Informations précontractuelles supplémentaires ».

CE TABLEAU MONTRE L'INCIDENCE SUR LE RENDEMENT PAR AN

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,91 %	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	0,00 %	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00 %	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0,00 %	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE : 8 ANS

Cette période concorde avec la durée après laquelle vous ne devez plus payer de précompte mobilier sur la plus-value. Le facteur temps joue également un rôle dans la répartition des coûts ponctuels.

Vous pouvez en tout temps racheter votre fonds. La valeur de rachat est égale à l'épargne capitalisée à la date de la demande de rachat, diminuée des frais de sortie éventuels (de 0 à 3% au cours des 5 premières années qui suivent l'investissement en branche 21) ou de l'indemnité financière de rachat.

Des arbitrages entre les fonds de la partie branche 21 et de la partie branche 23 peuvent entraîner des frais. (de 0 à 3% en branche 21)

Tous ces frais sont décrits en détail dans le document « Informations précontractuelles supplémentaires ».

En cas de sortie anticipée, les performances peuvent être très différentes de celles mentionnées ci-dessus.